République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2000

Département De Vaucluse

Ville de



L'an deux mille vingt-trois, le trente mars, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

SEANCE 30 Mars 2023

OBJET : Demande de Subvention au CD 84dispositif en faveur du patrimoine

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 23

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Régis PHALY – Marion PAPDOPOULOS - Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI – Christian GUICHARD – Serge BERNABÉ – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Sabah BOULMAIZ – Anthony GIACOMONI – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE — Jennifer MACIA – Denis DUCHENE – Christine D'INGRANDO

RAPPORTEUR:

Le Maire

N°

2023-03-17

PJ:

Étaient Excusés: 6

Odile BOUCHARD-TRUMEPHUS représentée par Christian GUICHARD André BOUCHENY représenté par William BOUQUET

André BOUCHENY représenté par William BOUQUET Audrey TRALONGO représentée par Régis PHALY Aurélie NOUGIER représentée par Josette PULITI Marjorie BARRE représentée par Jean-Paul DELCASSO Jean-Philippe TESTUD représenté par Denis DUCHENE

Absent:

Secrétaire de Séance : Josette PULITI

७४ ७४ ७४

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental de Vaucluse du 16 décembre 2022 relative au dispositif départemental en faveur du patrimoine,

Vu le rapport de la commission diocésaine d'art sacré d'Avignon du 22 octobre 2021,

Considérant que le conseil départemental de Vaucluse apporte une aide financière aux communes pour la restauration du patrimoine mobilier; Considérant que l'église de la commune contient plusieurs œuvres nécessitant une restauration:

- 4 toiles représentant quatre évangélistes
- 1 toile représentant Saint Pierre

Accusé de réception en préfecture 084-218400430-20230403-03-04-23DELIB17-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023 Considérant que la commune envisage une restauration pluriannuelle de ces œuvres et souhaite commencer par la toile de Saint Pierre ;

Monsieur le Maire propose de solliciter le bénéfice du dispositif en faveur du patrimoine du conseil départemental de Vaucluse pour cette opération d'investissement pour un montant total de 4712.00 €.

Monsieur le Maire propose de valider le plan de financement global suivant pour les travaux repris ci-dessus :

Montant prévisionnel de la restauration :

11 780.00 €

	Nature	Taux (en %)	Montant HT
CD 84	Aide au patrimoine	40	4712,00 €
Commune d'Entraigues	Autofinancement	60	7068,00 €

Après avoir ouï l'exposé, Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'Unanimité

- APPROUVE l'avant-projet des travaux de restauration
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;
- **SOLLICITE** pour la réalisation de cette opération une aide de 4712.00 euros au titre du dispositif d'aide au patrimoine ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré Les jours mois et an ci-dessus ont signé

Pour copie conforme

La secrétaire de séay

Josette PULITI

GUV MOUREAU

e Maire,

Acte certifié exécutoire le : عدد ا عدد ؟ Après dépôt en Préfecture le : عدد ا عدد ؟ Après publication ou notification le : حدد ؟

P/0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture 084-218400430-20230403-03-04-23DELIB17-DE Date de télétransmission : 03/04/2023 Date de réception préfecture : 03/04/2023